

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2002 B 00302 Numéro SIREN : 443 171 558 Nom ou dénomination : AMPLITUDE

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 4070

AMPLITUDE

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.459.500 €

Siège Social : Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE

443 171 558 RCS TROYES

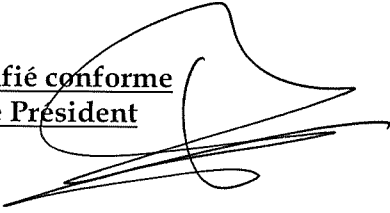
Exercice clos le 31 décembre 2019
COMPTES CONSOLIDES

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Certifié conforme
Le Président





SAS AMPLITUDE
Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE

COMPTES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2019

EXCELLIUM CONSOLIDATION
Société d'expertise Comptable
Inscrite à l'Ordre des Experts – comptables
de la région Rhône Alpes
11, impasse des rosiers 69160 TASSIN LA DEMI LUNE
b-rochonduverdier@orange.fr

SOMMAIRE

1	BILAN.....	2
1.1	Bilan actif.....	2
1.2	Bilan passif	3
2	COMPTE DE RESULTAT	4
2.1	Compte de résultat première partie	4
2.2	Compte de résultat deuxième partie.....	5
3	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	6
4	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
5	PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES	7
6	Faits significatifs de l'EXERCICE	7
7	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8
8	MODALITES DE CONSOLIDATION.....	8
8.1	Les méthodes de consolidation	8
8.2	Le traitement des écarts d'acquisition.....	9
9	METHODES D'ÉVALUATION.....	9
9.1	Immobilisations corporelles et incorporelles	9
9.2	Les contrats de crédit-bail.....	10
9.3	Les engagements de retraite et prestations assimilées	10
9.4	Les impôts différés.....	10
10	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	11
11	POSTES DE L'ACTIF.....	12
11.1	Tableau des immobilisations	12
11.2	Tableau des amortissements	12
11.3	Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés	13
11.4	Actifs circulants	13
12	POSTES DU PASSIF	14
12.1	Autres postes du passif	14
12.2	Tableau des provisions.....	14
12.3	Emprunts et dettes financières	15
12.4	Engagements hors bilan	15
13	EFFECTIF MOYEN DU GROUPE	15
14	HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	15
15	RESULTAT PAR ACTION	16
16	INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	16

1 BILAN

1.1 Bilan actif

Rubriques	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
ECART D'ACQUISITION I	5 203		5 203	3 713
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits similaires	599	372	227	247
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	144	92	52	61
Constructions	2 973	2 702	271	394
Installations techniq., matériel, outillage	2 611	2 115	496	447
Autres immobilisations corporelles	5 227	3 027	2 200	2 104
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	7 049	1	7 048	6 293
Participations par mise en équivalence	37		37	57
Créances rattachées à des participations	1 638		1 638	1 430
Autres titres immobilisés	13		13	12
Prêts	129	24	105	95
Autres immobilisations financières	690		690	578
TOTAL II	21 110	8 333	12 777	11 718
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	15		15	17
En-cours de production de biens	138		138	110
En-cours de production de services	59		59	63
Marchandises	59 946	746	59 200	48 008
Avances, acomptes versés	132		132	5
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 733	251	12 482	11 512
Actifs d'impôt différé	837		837	393
Autres créances	10 890		10 890	9 393
DIVERS				
Disponibilités & équivalents trésorerie	3 864		3 864	4 528
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 933		8 933	7 033
TOTAL III	97 547	997	96 550	81 062
TOTAL GENERAL (I à III)	123 860	9 330	114 530	96 492

1.2 Bilan passif

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 460	4 460
Réserve du groupe	6 105	5 679
RESULTAT GROUPE	816	426
TOTAL I	11 381	10 565
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe		
Résultat hors groupe		
TOTAL II		
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	213	179
Provisions pour charges		
Provisions pour passifs d'impôt différé		
TOTAL IV	213	179
DETTES		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 446	18 403
Concours bancaires courants		
Emprunts en crédit bail		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 934	2 392
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 823	54 282
Dettes fiscales et sociales	7 076	6 513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 577	2 197
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 081	1 961
TOTAL V	102 937	85 748
TOTAL GENERAL (I à V)	114 530	96 492

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	229 058	185 218
Production vendue de biens	54	159
Production vendue de services	17 003	12 436
TOTAL I	246 115	197 813
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-48	37
Production immobilisée	10	
Subventions d'exploitation	275	95
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	1 166	858
Autres produits	155	72
TOTAL II	1 558	1 062
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	210 349	169 461
Variation de stock de marchandises	-7 660	-5 517
Achats matières premières	53	31
Variation de stock matières premières	2	12
Autres achats et charges externes	20 812	15 713
Impôts, taxes et versements assimilés	1 519	1 488
Salaires et traitements	13 974	10 829
Charges sociales	5 229	4 182
Dotations aux amortissements immobilisations	943	806
Dotations aux provisions sur actif circulant	908	577
Dotations aux provisions pour risques et charges	192	164
Autres charges	185	112
TOTAL III	246 506	197 858
RESULTAT D'EXPLOITATION GLOBAL (I + II - III)	1 167	1 017
E.B.I.T.D.A	2 441	1 850

2.2 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	427	64
Autres intérêts et produits assimilés	33	27
TOTAL IV	460	91
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	591	534
TOTAL V	591	534
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-131	-443
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 036	574
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73	7
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	165	125
Reprises provisions, transferts charges	47	
TOTAL VI	285	132
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	249	92
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	87	95
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	7	
TOTAL VII	343	187
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-58	-55
Impôts dus sur les bénéfices	309	200
Impôts différés sur les bénéfices	-167	-112
TOTAL VIII	142	88
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	248 418	199 098
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	247 582	198 667
Résultat des sociétés intégrées	836	431
Résultat des sociétés mises en équivalence	-20	-5
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	816	426
Résultat groupe	816	426
Résultat hors groupe		
Résultat par action en Euros	1,23	0,64
Résultat dilué par action en Euros	1,23	0,64

3 **TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net des sociétés intégrées	816	426
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Résultat des sociétés mises en équivalence	20	5
- Amortissements et provisions	976	856
- Variation des impôts différés	-167	-112
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-78	-33
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 567	1 142
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 174	-2 281
Flux net de trésorerie généré par l'activité Opérationnelle Courante	393	-1 139
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (a)	-2 381	-1 738
Cession d'immobilisations	164	138
Incidence des variations de périmètre (b)	-565	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 782	-1 600
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-350
Emissions d'emprunts (c)	4 238	3 047
Remboursements d'emprunts	-2 514	-1 281
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 724	1 416
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-664	-1 322
Trésorerie d'ouverture	4 528	5 850
Trésorerie de clôture	3 864	4 528

Acquisition d'immobilisations (a) :

Dont rachat fonds de commerce Meaux AUTOS et Autoval : 715 K€

Dont souscription capital Gaticar : 650 K€

Dont variation avance financière Foncière Amplitude : 209 K€

Dont Investissements divers du Groupe (y compris mises aux normes constructeurs et travaux de rénovation et agencements, Logiciels) = 807 K€

Incidence des variations de périmètre (b) :

Les incidences de variation de périmètre concernent exclusivement le rachat des sociétés du Groupe BAIRE :

- Prix des parts = - 250 K€

- Trésorerie nette acquise = - 317 K€

Émissions d'emprunts (c) :

Mise en place financements moyens terme (en amortissables) pour 2000 K€ sur la holding Amplitude SAS afin de financer les croissances externes 2019.

Mise en place « Complément » financements renouvelables pour 1 900 K€ sur la holding Amplitude SAS afin notamment de financer l'accroissement de BFR lié aux croissances externes 2019.

Le reste des emprunts moyen terme souscrits, concerne le financement des travaux de mise aux normes et divers travaux de rénovation au niveau du groupe.

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2017)	10 489	0	10 489
Dividendes versés de la société mère	-350	0	-350
Résultat de l'exercice 2018	426	0	426
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre			
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2018)	10 565	0	10 565
Dividendes versés de la société mère	0	0	0
Résultat de l'exercice 2019	816	0	816
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre			
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2019)	11 381	0	11 381

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

6 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En date du 31 janvier 2019, rachat par la société BRIE ET CHAMPAGNE EST (société créée au capital de 1 M€ et détenue à 100% par la holding AMPLITUDE SAS) des fonds de commerce MEAUX AUTO et AUTOVAL pour un prix d'ensemble de 715 K€.

Cette société sera consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Les principaux indicateurs consolidés 2019 de ces 3 nouvelles sociétés sont :

- Chiffres d'affaires = 10.1 M€.
- EBITDA = + 0.1 M€
- Effectif = 27 salariés
-

En date du 13 mars 2019, rachat par le groupe AMPLITUDE de 100% des parts du holding BAIRE (société créée au 25 décembre 2019 avec SBA) pour un prix de 250 K€ avec constatation d'un Good Will global « entrant » de 961 K€.

Le groupe BAIRE est composé des 3 sociétés : GROUPE AUTOS 60, GARGES AUTOMOBILES SERVICES, NOISY AUTOMOBILES SERVICES qui sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les principaux indicateurs consolidés 2019 de ces 3 nouvelles sociétés sont :

- Chiffres d'affaires = 23.4 M€.
- EBITDA = - 0.1 M€
- Effectif = 35 salariés

AMPLITUDE SAS	COMPTES CONSOLIDES au 31/12/19	Page 8
----------------------	---------------------------------------	---------------

En date du 18 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société Amplitude SAS ont décidé de céder à la valeur nette comptable les 210.191 actions « auto détenues » au 31.12.18 pour un montant de 2.499.600 € (aucune + valeur n'a donc été dégagee sur l'opération de cession) à la société Amplitude Group.

Pour rappel, sur la base des opérations juridiques décrites ci-dessus, il avait été décidé par la Direction d'Amplitude ne pas inscrire à l'actif du bilan au 31.12.18, les actions propres « Amplitude » à dette de compte courant Amplitude Group et ce sur le principe de la primauté économique des comptes consolidés qui doivent refléter « en substance » la véritable situation économique et financière du groupe et ce notamment dans un souci de comparabilité sur les comptes consolidés.

Aucun autre fait significatif complémentaire n'est à souligner.

7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

8 MODALITES DE CONSOLIDATION

8.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises. Les dispositions du Règlement N°99-02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliqués, ainsi que celles du Règlement CRC 2005-10 du 26 décembre 2005 qui l'actualise.

Les méthodes de consolidation actuellement appliquées sont celles de l'intégration globale et de la mise en équivalence telles que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société mère du Groupe et de toutes ses filiales détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Les états financiers des filiales peuvent être retraités si nécessaire afin de rendre leurs méthodes comptables compatibles avec celles du Groupe.

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation a clôturé au 31 décembre 2019.

8.2 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Les fonds de commerce issus des comptes sociaux sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés et sont également testés à la fin de chaque exercice afin de vérifier que la valeur recouvrable est au moins égale à la valeur nette comptable.

Au 31 décembre 2019 et après mise en œuvre des tests de dépréciation, la valeur recouvrable des actifs est supérieure à celle inscrite dans les comptes consolidés.

9 METHODES D'ÉVALUATION

9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Le groupe s'est conformé aux Règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et la dépréciation des actifs (choix de la méthode rétrospective).

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	Entre 1 et 3 ans	Linéaire
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Constructions	Agencements des constructions	Entre 3 et 12 ans	Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	Entre 3 et 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 1 et 10 ans	Linéaire

9.2 Les contrats de crédit-bail

Les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation économique des biens.

Seuls les contrats de crédit-bail respectant au moins les deux critères suivants seront retraités dans les comptes consolidés du groupe :

1. Valeur d'origine du bien financé supérieure ou égale à 50 K€,
2. Durée du contrat supérieure à 75 % de la durée de vie économique présumée du bien.

Au 31 décembre 2019, aucun contrat de crédit-bail sur le groupe ne respecte ces conditions.

9.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation par voie de provisions dans les comptes consolidés en raison « d'une couverture sociale » déjà collectée parmi les charges sociales de l'exercice versées par l'employeur.

9.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 25% et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 25 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Activation des déficits fiscaux (*)	Compensation IDA/IDP	Total
Actif d'impôt différé	18	841	-22	837

(*) Dont déficits du pôle BAIRE au 31 décembre 2019 = 337 K€ (soit en base 1 348 K€).

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique est la suivante :

Bases	Bases	Impôt théorique	Impôt net sur le résultat
Résultat consolidé avant impôt	1 036		
Résultat exceptionnel	-58		
Résultat taxable	978		
Dividendes Externes	-427		
Autres	-43		
Total général	508	142	142

10 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 comprend les 18 sociétés suivantes :

	Société	Activité	N°Siren	Siège social	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS AMPLITUDE (Société mère)	Holding	443171558	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
2	SAS EST AUTOMOBILES	Concession Ford	443500574	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
3	SAS PREMIUM	Concession Volvo/Land rover	481318285	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
4	SAS PLANETE AUTO	Concession Ford	443437546	60 Boulevard Haussmann - 89000 AUXERRE	100%	100%	Intégration globale
5	SAS MONTCHAPET	Concession Ford	404409955	14 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
6	SARL ACS AUTO	Concession Kia/Mitsubishi	478283971	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
7	SARL ESPACE CARROSSERIE	Carrosserie	388221863	7 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
8	SARL AMPLITUDE AUTO	Concession Ford/Mazda/Kia	499998846	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
9	SARL SNG PA	Fournitures de matériel	518792684	76 Rue Jean Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE ST LUC	30%	30%	Mise en équivalence
10	SARL EASY AUTOS	Multimarques	813995677	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
11	SAS AMBIANCE AUTOMOBILES	Concession Opel	529056962	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
12	SAS BRIE ET CHAMPAGNE	Concession Opel	788339083	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
13	SAS SBA	Concession Kia	487994352	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
14	SAS BRIE POLE	Réparations, pièces détachées	387622368	Rue Benjamin Franklin - 77170 BRIE-COMTE-ROBERT	100%	100%	Intégration globale
15	SASU BRIE ET CHAMPAGNE EST	Concession Opel	847599735	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
16	SAS GROUPE AUTO 60 AUTOMOBILES	Concession Kia, Suzuki	802396796	75 Rue Claire Lacombe - 60740 ST MAXIMIN	100%	100%	Intégration globale
17	SERVICES	Concession Kia, Suzuki	503727737	11 Rue Marcel Cerdant - 95740 GARGES - LES - GONESSE	100%	100%	Intégration globale
18	AUTOMOBILES SERVICES	Concession Kia, Suzuki	412356644	108 A Rue Vaillant Couturier - 93130 NOISY LE SEC	100%	100%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Entrées des 3 sociétés du groupe BAIRE (rachat Titres) : GROUPE AUTOS 60, GARGES AUTOMOBILES SERVICES, NOISY AUTOMOBILES SERVICES,
Création de la société BRIE ET CHAMPAGNE EST (rachat des fonds de commerce Meaux Autos et Autoval)
TUP des sociétés VARENNES MOTOR et PIERRE BRUNET INVESTISSEMENT fin 2019.

c) Les variations de pourcentage d'intérêt

Aucun changement de % d'intérêt n'est intervenu sur l'exercice.
Les méthodes de consolidation appliquées sur 2019 sont identiques à l'exercice précédent.

11 POSTES DE L'ACTIF

11.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Ouverture	Entrées	Sorties	Variation de périmètre	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition (*)	3 713	469		1 076	-55	5 203
Concessions ,brevets, droits similaires	486	77	2	38		599
Terrains	144					144
Constructions	2 941	42	10			2 973
Installations techniques	2 241	211	11	170		2 611
Autres immobilisations corporelles	4 585	613	190	219		5 227
Avances et acomptes						
Titres de participation	6 294	701			55	7 049
Participation par mise en équivalence	57				-20	37
Créances rattachées à des participations	1 430	209				1 639
Autres titres immobilisés	12					12
Prêts	119	10				129
Autres immobilisations financières	578	50		62		690
Total immobilisations	18 887	1 913	213	489	35	21 110

Total Acquisitions de l'exercice 2 382
Dont Fournisseurs d'Immobilisations
Flux net d'Investissement **2 382**

(*) *Détail par entité des écarts d'acquisition*

Société	Brut	Provision	Net
SAS AMBIANCE AUTOMOBILES	505		505
SAS EST AUTOMOBILES	511		511
SAS PLANETE AUTO	409		409
SAS MONTCHAPET AUTOMOBILES	934		934
SARL ESPACE CARROSSERIE	59		59
SS GROUPE BRUNET	1 226		1 226
SS GROUPE BAIRE	1 021		1 021
BRIE ET CHAMPAGNE EST	469		469
DIVERS GROUPE	69		69
Total	5 203		5 203

11.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition						
Concessions ,brevets, droits similaires	239	98	1	36		372
Terrains	83	9				92
Constructions	2 547	166	11			2 702
Installations techniques	1 794	188	8	141		2 115
Autres immobilisations corporelles	2 481	482	105	169		3 027
Titres de participations	1					1
Prêts	24					24
Total Immobilisations	7 169	943	125	346		8 333

11.3 Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés

Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition majorée des frais accessoires éventuels. Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, soit par un contrôle du groupe inférieur à 20 %, soit en raison d'une taille de société « peu significative ».

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers dans l'année de leur encaissement.

Une provision pour dépréciation pourra être comptabilisée en fonction de la valorisation %/financière de ces participations.

Liste des filiales non consolidées au 31 décembre 2019 :

SOCIETES	% contrôle	% d'intérêt	Valeur Titres	Provision	Capitaux propres	Dont résultat exercice	Chiffre d'affaires	Motif d'exclusion
SARL AMD AUTOMOBILES	100 %	100 %	1	1	-11	3	-	Non significatif
SAS GATICAR	65,00%	65,00%	650		1 000	NC	NC	Non significatif au 31.12.19
SAS AUTOGRIF	6,30 %	6,30 %	101	-	ND	ND	ND	Détention < 20 %
SAS AMPLITUDE TRAVAIL TEMPORAIRE	19,00%	19,00%	19	-	411	206	3 306	Détention < 20 %
SC FONCIERE AMPLITUDE (*)	0.00 %	99,95%	6 278	-	7 148	550	-	Absence de contrôle
Total Titres de participation non consolidés			7 049	1				

(*) A noter que, la SC FONCIERE AMPLITUDE n'est pas consolidée car le groupe AMPLITUDE ne dispose pas des droits de vote dans cette société et dans les sous-filiales correspondantes. Ainsi, le groupe ne se trouve pas dans une position de contrôle.

11.4 Actifs circulants

a) Stocks et en-cours

Les stocks de véhicules sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». Pour les véhicules neufs d'occasion, la valorisation comprend le prix d'achat, les frais de transport et les frais de remise en état.

Les stocks de pièces détachées sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la cote professionnelle des véhicules d'occasion devient inférieure à leur coût d'acquisition.

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et le cas échéant une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Moins d'un an	Plus d'un an Et moins De 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	12 733		
Créances fiscales et sociales	4 422		
Avoirs à recevoir fournisseurs (RFA, remises à recevoir), autres produits à recevoir	6 468		
Total Autres créances (*)	10 890		

12 POSTES DU PASSIF

12.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

12.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	ouverture	DAP	RAP	Variations de périmètre	Clôture
Stocks marchandises	521	746	575	54	746
Clients	149	162	60		251
Autres créances					
Total général	670	908	635	54	997

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	ouverture	Autres	Compte de résultat			Clôture
			DAP	RAP	Variations de périmètre	
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour Risques (*)	179		199	179	14	213
Provisions pour Charges						
Total général	179		199	179	14	213

(*) : Les provisions pour risques correspondent principalement à des garanties et risques associés aux clients.

c) Autres dettes

Le poste « Autres dettes » est composé principalement par :

- Divers créiteurs liés à l'exploitation : 1 061 K€
- Compte courant GATICAR : 1 650 K€
- « Contrat d'Huile, Contrat Gravage » Groupe : 861 K€

12.3 Emprunts et dettes financières

Tableau des emprunts du groupe

Rubriques	Montant brut	Dont Crédits renouvelables d'un exercice à l'autre	A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires	20 446	14 205	2 143	3 322	776
Total Dette financières consolidée	20 446	14 205	2 143	3 322	776

*(Nota) : Les emprunts renouvelables financent « principalement » le BFR du groupe.
Les emprunts amortissables financent les investissements et travaux de mise aux normes constructeurs ainsi qu'une partie des opérations de croissances externes.*

12.4 Engagements hors bilan

Nature de l'engagement en M€	N
Cautions Prêts	13.6 M€
Cautions constructeurs	4.1 M€
Gages sur stocks	3.9 M€
Buy back	18.7 M€

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

Exercices	Employés	Cadres	Total Effectif
31/12/2019	320	53	373
31/12/2018	258	45	303

La variation de l'effectif moyen + 60 ETP s'explique principalement via les opérations de croissances externes 2019.

14 HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges au titre du contrôle légal des comptes des sociétés consolidées s'élève à environ 90 K€.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, soit un total de 663 501 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2019 s'élève à + 1.23 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2019 s'élève également à + 1.23 €.

16 INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, VD, pièces, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

(Nota) : Dans un souci de confidentialité, la répartition par marque et par composition (VN, VO, VD, PD, services, autres) ne sera pas donnée au travers des comptes consolidés.

b) Charges et produits financiers

Eléments	N	N-1
Dividendes sociétés non consolidées	427	64
Autres produits financiers	33	27
Intérêts sur Emprunts	-265	-239
Intérêts sur Cycle d'exploitation courant	-326	-295
Résultat financier	-131	-443

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel net au 31 décembre 2019 – 58 K€ ne comprend aucun élément particulier.

AMPLITUDE

Société par actions simplifiée au capital de 4.459.500 €

Siège social : Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE

443 171 558 RCS TROYES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (COMPTE SOCIAUX ET COMPTES CONSOLIDES)

**AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Chère Associée,

Nous avons, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

En effet, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, le Conseil d'Administration doit, à la clôture de chaque exercice, établir un rapport de gestion écrit, qui doit être soumis à l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés.

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du Code de Commerce, la Société est tenue de déposer au Greffe du Tribunal de commerce, dans le mois qui suit les décisions de l'Associée unique statuant sur les comptes, un exemplaire des documents suivants :

- *le rapport de gestion du Président,*
- *les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexe),*
- *le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,*
- *la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée,*
- *les comptes consolidés annuels (bilan, compte de résultat et annexe),*
- *le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.*

En cas de refus d'approbation des comptes annuels, une copie de la délibération de l'assemblée est déposée dans les mêmes délais.

De leur côté, les Commissaires aux Comptes vous rendront compte de leur mission.

Le rapport qui vous est présenté maintenant est conforme aux dispositions des textes en vigueur et intègre le rapport sur la gestion du Groupe consolidé conformément à la faculté qui nous en est offerte par les dispositions de l'article L 233-26 du Code de Commerce.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En date du 18 juin 2019, la Société a cédé 210.191 actions qu'elle détenait à la société CAR FIN (anc AMPLITUDE GROUP).

En date du 15 novembre 2019, la Société a cédé 226.437 actions qu'elle détenait à la société CAR FIN (anc AMPLITUDE GROUP).

L'activité de la Société peut être résumée à travers les chiffres suivants :

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Chiffre d'affaires net	3.723.985 €	3.004.911 €
Produits d'exploitation	3.760.387 €	3.022.875 €
Charges d'exploitation	3.863.611 €	3.252.408 €
Résultat d'exploitation	- 103.223 €	- 229.532 €
Résultat financier	241.006 €	328.715 €
Résultat courant avant impôts	137.783 €	99.182 €
Résultat exceptionnel	-17.538 €	- 8.954 €
Résultat net comptable	120.244 €	90.227 €

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a réalisé un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.723.985 € contre 3.004.911 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse significative de 23,93 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3.863.611 € et se décomposent comme suit :

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
Achats de marchandises	1.288.718 €	684.480 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	44.020 €	/
Autres achats et charges externes	515.123 €	603.150 €
Impôts, taxes et versements assimilés	73.927 €	50.602 €
Salaires et traitements	1.386.141 €	1.316.362 €
Charges sociales	479.520 €	567.629 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	71.985 €	30.046 €
Autres charges	4.174 €	135 €

Le résultat d'exploitation est négatif et ressort à - 103.223 €.

Les produits financiers s'élèvent à 535.048 € et correspondent principalement à des revenus de participations de ses filiales. Les charges financières s'élèvent à 294.041 € et correspondent principalement à des intérêts sur emprunts.

Ainsi, le résultat financier ressort positif et s'élève à 241.006 €.

Le résultat courant avant impôts atteint ainsi la somme de 137.783 €.

Il est précisé qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il n'a pas été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

Les produits exceptionnels s'élèvent à 5.999.431 € et correspondent principalement à des produits de cession d'immobilisations financières. Les charges exceptionnelles s'élèvent à 6.016.970 € et correspondent principalement à la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées.

Ainsi, le résultat exceptionnel ressort négatif et s'élève à -17.538 €.

En l'absence de participation des salariés aux résultats de l'entreprise et d'impôt sur les sociétés, l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un résultat net comptable bénéficiaire de 120.244,73 €.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 120.244,73 € intégralement au poste « Autres Réserves ».

PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

Néant.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'est pas concernée par cette disposition.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société étant un holding, sa situation économique et financière va dépendre de celles de ses filiales.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

LISTE DES SUCCURSALES EXISTANTES DE LA SOCIETE (C. COM., ART. L. 232-1, II)

Notre Société n'est pas concernée par cette disposition.

INFORMATIONS SUR LES PRETS ACCORDES A D'AUTRES ENTREPRISES (C. MON. FIN., ART. L. 511-6, AL. 3)

Notre Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1 – Activité des filiales et participations

1.1 Au 31 décembre 2019, la Société détient les filiales suivantes :

- ✓ **100 %** du capital de la société **A.C.S. AUTOMOBILES**, société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600) – Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 478 283 971 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 133.225,52 Euros, pour un chiffre d'affaires de 15.377.564 Euros.

- ✓ **100 %** du capital de la société **AMBIANCE AUTOMOBILES**, société par actions simplifiée au capital de 650.000 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600), Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 529 056 962 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable déficitaire de - 97.700,32 Euros, pour un chiffre d'affaires de 29.028.518 Euros.

- ✓ **100 %** du capital de la société **AMPLITUDE AUTO**, société par actions simplifiée au capital de 350.000 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600), Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 499 998 466 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 14.532,46 Euros, pour un chiffre d'affaires de 16.307.320 Euros.

- ✓ **100 %** du capital social de la société **BRIE & CHAMPAGNE**, société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 Euros, dont le siège social est à Vert-Saint-Denis (77240), 4 Rue Paul Henri Spaak, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro 788 339 083 RCS MELUN.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 376.028,30 Euros, pour un chiffre d'affaires de 37.802.420 Euros.

- ✓ **100 %** du capital social de la société **BRIE POLE**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros, dont le siège social est à Brie-Comte-Robert (77170), Rue Benjamin Franklin – Zone de la Haie Passart, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro 387 622 368 RCS MELUN.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable déficitaire de -131.927,37 Euros, pour un chiffre d'affaires de 1.435.547 Euros.

- ✓ 100 % du capital social de la société **BRIE & CHAMPAGNE EST**, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600) – Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 847 599 735 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 3.371,05 Euros, pour un chiffre d'affaires de 11.239.870 Euros.

- ✓ 100 % du capital social de la société **EST AUTOMOBILES**, société par actions simplifiée au capital de 779.300 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600) – Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 443 500 574 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 143.476,70 Euros, pour un chiffre d'affaires de 27.254.435 Euros.

- ✓ 100 % du capital de la société **MONCHAPET AUTOMOBILES**, société par actions simplifiée au capital de 1.520.325 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600) – Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 404 409 955 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 96.778,35 Euros, pour un chiffre d'affaires de 41.455.433 Euros.

- ✓ 100 % du capital de la société **PLANETE AUTO**, société par actions simplifiée au capital de 489.660 Euros, dont le siège social est à Auxerre (89000) – 60-62, Boulevard Haussmann, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 443 437 546 RCS AUXERRE.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 76.025,89 Euros, pour un chiffre d'affaires de 22.700.437 Euros.

- ✓ 100 % du capital de la société **PREMIUM AUTOMOBILES**, société par actions simplifiée au capital de 400.000 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600) – Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 481 318 285 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 161.892,26 Euros, pour un chiffre d'affaires de 17.267.039 Euros.

- ✓ 100 % du capital de la société **S B A**, société par actions simplifiée au capital de 400.000 Euros, dont le siège social est à Vert Saint Denis (77240) – 4 rue Paul Henri Spaak, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 481 318 285 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 258.002,75 Euros, pour un chiffre d'affaires de 12.737.595 Euros.

- ✓ 100 % du capital de la société **EASY AUTO**, société à responsabilité limitée au capital de 150.000 Euros, dont le siège social est à Barberey Saint Sulpice (10600), Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 813 995 677 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 74.612,55 Euros, pour un chiffre d'affaires de 8.789.969 Euros.

- ✓ **100 %** du capital de la société **ESPACE CARROSSERIE**, société à responsabilité limitée au capital 8.000 Euros, dont le siège social est à Barberey Saint Sulpice (10600), Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 388 221 863 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 48.343,44 Euros, pour un chiffre d'affaires de 1.282.912 Euros.

- ✓ **100 %** du capital de la société **AMD AUTO**, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600), Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 800 067 464 RCS TROYES.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 2.892,06 Euros, pour un chiffre d'affaires de 5.000,00 Euros.

- ✓ **100 %** du capital de la société **FONCIERE AMPLITUDE**, société civile au capital de 6.224.920 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000) - 14, Rue des Ardennes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 493 228 878 RCS DIJON.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 550.410,40 Euros, et n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

- ✓ **65 %** du capital de la société **GATICAR**, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège social est à Barberey-Saint-Sulpice (10600) - Rue Amédée Bollée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 879143 162 RCS TROYES.

Le premier exercice clôture au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, nous vous précisons que la société PIERRE BRUNET INVESTISSEMENT a transféré l'intégralité de son patrimoine à la Société le 19 novembre 2019, avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

1.2 Au 31 décembre 2019, la Société détient les participations suivantes :

- ✓ **19 %** du capital de la société **AMPLITUDE TRAVAIL TEMPORAIRE**, société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros, dont le siège social est à La-Chapelle-Saint-Luc (10600), 9B rue Jean-Baptiste Colbert, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 824 883 201 RCS TROYES.

L'exercice social clos au 31 mars 2020, s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 156.831,93 Euros, pour un chiffre d'affaires de 4.644.292,94 Euros.

2 - Prises de participations

Néant.

3- Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, nous vous signalons que notre Société n'a cédé aucune participation.

4- Participations croisées

Néant.

5- Régularisation de participations croisées

Néant.

SOCIETES CONTROLEES - PART DU CAPITAL DE LA SOCIETE QUE CELLES-CI DETIENNENT (autocontrôle)

Néant.

AVIS DE REGULARISATIONS DONNEES ET ALIENATIONS D' ACTIONS EFFECTUEES EN VUE DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES NON CONFORMES

Néant.

STOCK OPTION (ARTICLE L.225-185 alinéa 4 du Code de Commerce)

Néant.

ACTIONS GRATUITES (article L. 225-197-1-II, alinéa 4 du Code de Commerce)

Néant.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, le présent rapport doit rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et doit établir la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L 3332-1 et suivants du Code du Travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise.

Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux articles L 225-194 et L 225-197, à l'article 11 de la Loi du 6 Août 1986 et à l'article L 3324-10 du Code du Travail.

Au 31 décembre 2019, la proportion du capital ainsi détenue par les salariés au sein du capital de la Société est inexistante.

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS OU D'ACHATS D' ACTIONS CONSENTIES AUX SALAIRES ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Néant.

ACTIONS ACHETÉES OU VENDUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALAIRES

Néant.

AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES ET AUTRES AMORTISSEMENTS NON DEDUCTIBLES (Article 39-4 du Code Général des Impôts)

Conformément aux dispositions des articles 223 Quater et 223 Quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes annuels de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS (Article 243 Bis du Code général des Impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, nous vous indiquons que les distributions de dividendes durant cette période ont été les suivantes :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution aux associés	Dividende unitaire	Abattement par action
31.12.2018	663.501	Néant	Néant	Néant
31.12.2017	663.501	732.544,81	1,10 €	0,44 €
31.12.2016	663.501	300.000 €	0,45 €	0,18 €

PRATIQUES ANTI CONCURRENTIELLES (article L- 464-2 du Code de Commerce)

Néant.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIETE

Les informations relatives aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et les informations relatives aux factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice sont précisées dans le tableau en **Annexe 1** du présent rapport, en application des dispositions de l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Le logiciel de la Société n'a pas été en mesure d'extraire les données demandées.

SITUATION DES MANDATS

Situation des mandats des Administrateurs :

Après examen de la situation des mandats des Administrateurs, nous vous informons que :

- le mandat de Monsieur Gérard RICHARD, membre du Conseil d'Administration de droit, arrive à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2019, vous devrez ainsi vous prononcer sur la situation de son mandat pour une nouvelle durée de Trois (3) années soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2022.
- les mandats de Monsieur Sylvain LAGNEAUX et Monsieur Bruno ROCHON DU VERDIER ne sont pas arrivés à expiration.

Situation du mandat du Président du Conseil d'Administration :

Après examen de la situation du mandat du Président du Conseil d'Administration, nous vous informons que même si Monsieur Gérard RICHARD, conformément à l'article 17, 1^o) des statuts de la Société, préside le Conseil d'Administration en tant que Président de la Société, vous devrez ainsi vous prononcer sur la situation de son mandat pour la durée de son mandat de membre du Conseil d'Administration.

Situation des mandats des co-commissaires aux comptes :

Après examen de la situation du mandat du co-commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet ERIC MAERTE AUDIT, nous vous informons que ce dernier n'est pas arrivé à expiration.

Après examen de la situation du mandat du co-commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet INTERCOMEX, nous vous informons que ce dernier n'est pas arrivé à expiration.

Après examen de la situation des mandats du co-commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT, et du co-commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Arnaud COURTOIS, nous vous informons que leurs mandats arrivent à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2019, vous devrez ainsi vous prononcer sur la situation de ces mandats.

Il est rappelé que l'article L.823-2 du Code de commerce prévoit que les personnes et entités astreintes à publier des comptes consolidés désignent au moins deux commissaires aux comptes.

Il est rappelé que la loi du 9 décembre 2016 dite « loi Sapin 2 » qui modifie l'article L. 823-1, alinéa 2, du Code de commerce précise que la désignation d'un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants n'est requise que si le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Il est rappelé que le Décret n°2019-514 du 24 mai 2019 fixant les seuils de désignation des commissaires aux comptes précise que « *la société n'est plus tenue de désigner un commissaire aux comptes dès lors qu'elle n'a pas dépassé les chiffres fixés pour un de ces deux critères pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat du commissaire aux comptes* » savoir 2 millions total bilan, 4 millions de chiffres d'affaires hors taxes et 25 salariés.

Mandat du co-commissaire aux comptes titulaire

Au titre des deux exercices précédents, notre Société atteint les seuils suivants :

Exercice concerné	Nombre de salariés	Total Bilan	Chiffre d'affaires
Du 1.01.2018 au 31.12.2018	22	33.460.102,16 €	3.004 911,47 €
Du 1.01.2019 au 31.12.2019	30	36.391.679,19 €	3.723 985,01 €

En application des dispositions précitées, et conformément à l'article L.823-2-2 du Code de commerce, la Société formant avec les sociétés qu'elles contrôlent un ensemble qui dépasse les seuils fixés par décret pour deux des trois critères suivants : le total cumulé de leur bilan, le montant cumulé de leur chiffre d'affaires hors taxes ou le nombre moyen cumulé de leurs salariés au cours d'un exercice, la Société a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes titulaire.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de la société PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT, commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mandat du co-commissaire aux comptes suppléant

Nous vous proposons de renouveler le mandat de Monsieur Arnaud COURTOIS, commissaire aux comptes suppléant pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

PLAN DE VIGILANCE

Cette disposition régie par la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre est applicable aux sociétés employant à la clôture de 2 exercices successifs au moins 5 000 salariés en leur sein et dans leurs filiales françaises directes ou indirectes ou au moins 10 000 salariés en leur sein et dans leurs filiales françaises et étrangères directes ou indirectes. Les sociétés concernées sont tenues de mettre en œuvre de manière effective un plan de vigilance.

Cette disposition étant applicable aux sociétés anonymes, notre Société n'est pas concernée par cette disposition.

CONVENTION(S) REGLEMENTEE(S)

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Président et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'Associée unique.

Nous vous informons que la Société a consenti une renonciation à hauteur de deux (2) mois sur douze (12) mois de la redevance due par les sociétés filiales au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019, compte tenu de la situation exceptionnelle de crise sanitaire (Covid-19).

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

La société AMPLITUDE est la société mère du Groupe.

Le 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation comprend les 17 sociétés suivantes :

- SAS AMPLITUDE : 100 %
- SARL AMD AUTOMOBILES : 100 %
- SARL ESPACE CARROSSERIE : 100 %
- SARL EASY AUTO : 100 %
- SARL ACS AUTOMOBILES : 100 %
- SAS AMBIANCE AUTOMOBILES : 100 %
- SAS AMPLITUDE AUTO : 100 %
- SAS BRIE & CHAMPAGNE EST : 100 %
- SAS BRIE & CHAMPAGNE : 100 %
- SAS BRIE POLE : 100 %
- SAS EST AUTOMOBILES : 100 %
- SAS MONTCHAPET AUTOMOBILES : 100 %
- SAS PLANETE AUTO : 100 %
- SAS PREMIUM AUTOMOBILES : 100 %
- SAS S B A : 100 %
- SC FONCIERE AMPLITUDE : 100 %
- SNG PIECES AUTOMOBILES : 30 %

Il s'agit d'une consolidation par intégration globale et par mise en équivalence. Les comptes des filiales ont été pris à 100%, poste par poste, avec constatation des droits et des intérêts minoritaires sur les capitaux propres et le résultat de l'exercice.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société mère du Groupe et de toutes ses filiales détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Les états financiers des filiales peuvent être retraités si nécessaire afin de rendre leurs méthodes comptables compatibles avec celles du Groupe.

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT :

Les principales données du compte de résultat 2019 peuvent être détaillées comme suit :

31 décembre 2019

Chiffre d'affaires	246.115 K€
Résultat d'exploitation	1.167 K€
Résultat financier	-131 K€
Résultat courant avant impôts	1.036 K€
Résultat groupe	816 K€

PRESENTATION DU BILAN CONSOLIDE :

Les principaux indicateurs bilanciels au 31 décembre 2019 sont les suivants :

Actif :

31 décembre 2019

Ecart d'acquisition	5.203 K€
Actif immobilisé	12.777 K€
Actif circulant	96.550 K€
Total (valeurs nettes)	114.530 K€

Passif :

31 décembre 2019

Capitaux propres	11.381 K€
Provisions pour risques et charges	213 K€
Dettes et régularisations	102.937 K€
Total	114.530 K€

EVOLUTION PREVISIBLE

Le Groupe va tenter de maintenir sa progression et tenter de gagner de nouvelles parts de marché.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

Le 31 janvier 2020, l'Associée unique a nommé Monsieur Bruno ROCHON DU VERDIER en tant qu'administrateur pour une durée de trois années.

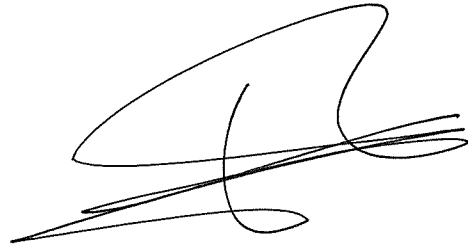
ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion de ce rapport, nous vous demandons de bien vouloir :

- *approuver les comptes (sociaux et consolidés) et les bilans de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,*
- *affecter le résultat de l'exercice comme indiqué ci-dessus,*
- *donner quitus au Président,*
- *donner quitus aux membres du Conseil d'administration,*
- *approuver les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce,*
- *statuer sur les mandats de Monsieur Gérald RICHARD, membre et Président du Conseil d'Administration,*
- *statuer sur les mandats des co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant.*

Le Conseil d'Administration

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

SARL PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux Comptes

68 rue Georges Clémenceau
10000 TROYES

SAS ERIC MAËRTE AUDIT
Commissaire aux Comptes

46 avenue Pasteur
10000 TROYES

AMPLITUDE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Société par Action Simplifiée
Au Capital de 4 459 500 €
Siège social : Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE

SARL PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux Comptes

68 rue Georges Clémenceau
10000 TROYES

SAS ERIC MAËRTE AUDIT
Commissaire aux Comptes

46 avenue Pasteur
10000 TROYES

AMPLITUDE
Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associée unique de la société AMPLITUDE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AMPLITUDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 1^{er} juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Fondement de l'opinion

1. *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2. *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

■ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à TROYES,
Le 14 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes,

SARL PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux Comptes

SAS ERIC MAËRTE AUDIT
Commissaire aux Comptes

Thierry GIROT



1 BILAN

1.1 Bilan actif

Rubriques	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
ECART D'ACQUISITION I	5 203		5 203	3 713
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits similaires	599		227	247
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	44	9	52	61
Constructions	2 723	2 702	271	394
Installations techniq., matériel, outillage	2 617	2 145	496	447
Autres immobilisations corporelles	5 227		2 200	2 104
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	7 049	1	7 048	6 293
Participations par mise en équivalence	37		37	57
Créances rattachées à des participations	1 638		1 638	1 430
Autres titres immobilisés	13		13	12
Prêts	129	24	105	95
Autres immobilisations financières	690		690	578
TOTAL II	21 110	8 333	12 777	11 718
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	15		15	17
En-cours de production de biens	138		138	110
En-cours de production de services	59		59	63
Marchandises	59 946	746	59 200	48 008
Avances, acomptes versés	132		132	5
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 733	251	12 482	11 512
Actifs d'impôt différé	837		837	393
Autres créances	10 890		10 890	9 393
DIVERS				
Disponibilités & équivalents trésorerie	3 864		3 864	4 528
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 933		8 933	7 033
TOTAL III	97 547	997	96 550	81 062
TOTAL GENERAL (I à III)	123 860	9 330	114 530	96 492

1.2 Bilan passif

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 460	4 460
Réserve du groupe	6 105	5 679
RESULTAT GROUPE	8 16	426
TOTAL I	11 381	10 565
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe		
Résultat hors groupe		
TOTAL II		
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	213	179
Provisions pour charges		
Provisions pour passifs d'impôt différé		
TOTAL IV	213	179
DETTES		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 446	18 403
Concours bancaires courants		
Emprunts en crédit bail		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 934	2 392
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 823	54 282
Dettes fiscales et sociales	7 076	6 513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 577	2 197
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 081	1 961
TOTAL V	102 937	85 748
TOTAL GENERAL (I à V)	114 530	96 492

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	229 058	185 218
Production vendue de biens	4	159
Production vendue de services	17 903	12 436
TOTAL I	246 965	197 813
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-48	37
Production immobilisée	10	
Subventions d'exploitation	275	95
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	1 166	858
Autres produits	155	72
TOTAL II	1 558	1 062
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	210 349	169 461
Variation de stock de marchandises	-7 660	-5 517
Achats matières premières	53	31
Variation de stock matières premières	2	12
Autres achats et charges externes	20 812	15 713
Impôts, taxes et versements assimilés	1 519	1 488
Salaires et traitements	13 974	10 829
Charges sociales	5 229	4 182
Dotations aux amortissements immobilisations	943	806
Dotations aux provisions sur actif circulant	908	577
Dotations aux provisions pour risques et charges	192	164
Autres charges	185	112
TOTAL III	246 506	197 858
RESULTAT D'EXPLOITATION GLOBAL (I + II - III)	1 167	1 017
E.B.I.T.D.A	2 441	1 850

2.2 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		64
Autres intérêts et produits assimilés		27
TOTAL IV	460	91
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	591	534
TOTAL V	591	534
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-131	-443
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 036	574
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73	7
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	165	125
Reprises provisions, transferts charges	47	
TOTAL VI	285	132
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	249	92
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	87	95
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	7	
TOTAL VII	343	187
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-58	-55
Impôts dus sur les bénéfices	309	200
Impôts différés sur les bénéfices	-167	-112
TOTAL VIII	142	88
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	248 418	199 098
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	247 582	198 667
Résultat des sociétés intégrées	836	431
Résultat des sociétés mises en équivalence	-20	-5
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	816	426
Résultat groupe	816	426
Résultat hors groupe		
Résultat par action en Euros	1,23	0,64
Résultat dilué par action en Euros	1,23	0,64

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net des sociétés intégrées	816	426
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Résultat des sociétés mises en équivalence	20	5
- Amortissements et provisions	976	856
- Variation des impôts différés	167	112
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	78	-33
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 567	1 142
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 174	-2 281
Flux net de trésorerie généré par l'activité Opérationnelle Courante	393	-1 139
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (a)	-2 381	-1 738
Cession d'immobilisations	164	138
Incidence des variations de périmètre (b)	-565	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 782	-1 600
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-350
Emissions d'emprunts (c)	4 238	3 047
Remboursements d'emprunts	-2 514	-1 281
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 724	1 416
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-664	-1 322
Trésorerie d'ouverture	4 528	5 850
Trésorerie de clôture	3 864	4 528

Acquisition d'immobilisations (a) :

Dont rachat fonds de commerce Meaux AUTOS et Autoval : 715 K€

Dont souscription capital Gaticar : 650 K€

Dont variation avance financière Foncière Amplitude : 209 K€

Dont Investissements divers du Groupe (y compris mises aux normes constructeurs et travaux de rénovation et agencements, Logiciels) = 807 K€

Incidence des variations de périmètre (b) :

Les incidences de variation de périmètre concernent exclusivement le rachat des sociétés du Groupe BAIRE :

- Prix des parts = - 250 K€

- Trésorerie nette acquise = - 317 K€

Émissions d'emprunts (c) :

Mise en place financements moyens terme (en amortissables) pour 2000 K€ sur la holding Amplitude SAS afin de financer les croissances externes 2019.

Mise en place « Complément » financements renouvelables pour 1 900 K€ sur la holding Amplitude SAS afin notamment de financer l'accroissement de BFR lié aux croissances externes 2019.

Le reste des emprunts moyen terme souscrits, concerne le financement des travaux de mise aux normes et divers travaux de rénovation au niveau du groupe.

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2017)	10 489	0	10 489
Dividendes versés de la société mère	-350	0	-350
Résultat de l'exercice 2018	426	0	426
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre			
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2018)	10 565	0	10 565
Dividendes versés de la société mère	0	0	0
Résultat de l'exercice 2019	816	0	816
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre			
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2019)	11 381	0	11 381

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

6 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En date du 31 janvier 2019, rachat par la société BRIE ET CHAMPAGNE EST (société créée au capital de 1 M€ et détenue à 100% par la holding AMPLITUDE SAS) des fonds de commerce MEAUX AUTO et AUTOVAL pour un prix d'ensemble de 715 K€.

Cette société sera consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Les principaux indicateurs consolidés 2019 de ces 3 nouvelles sociétés sont :

- Chiffres d'affaires = 10.1 M€.
- EBITDA = + 0.1 M€
- Effectif = 27 salariés
-

En date du 13 mars 2019, rachat par le groupe AMPLITUDE de 100% des parts du holding BAIRE (société créée au 25 décembre 2019 avec SBA) pour un prix de 250 K€ avec constatation d'un Good Will global « entrant » de 961 K€.

Le groupe BAIRE est composé des 3 sociétés : GROUPE AUTOS 60, GARGES AUTOMOBILES SERVICES, NOISY AUTOMOBILES SERVICES qui sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les principaux indicateurs consolidés 2019 de ces 3 nouvelles sociétés sont :

- Chiffres d'affaires = 23.4 M€.
- EBITDA = - 0.1 M€
- Effectif = 35 salariés

En date du 18 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société Amplitude SAS ont décidé de céder à la valeur nette comptable les 210.191 actions « auto détenues » au 31.12.18 pour un montant de 2.409.600 € (aucune + valeur n'a donc été dégagée sur l'opération de cession) à la société Amplitude Group.

Pour rappel, sur la base des opérations juridiques décrites ci-dessus, il avait été décidé par la Direction d'Amplitude ne pas inscrire à l'actif du bilan au 31.12.18, les actions propres « Amplitude » à dette de compte courant Amplitude Group et ce sur le principe de la primauté économique des comptes consolidés qui doivent refléter « en substance » la véritable situation économique et financière du groupe et ce notamment dans un souci de comparabilité sur les comptes consolidés.

Aucun autre fait significatif complémentaire n'est à souligner.

7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêt des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

8 MODALITES DE CONSOLIDATION

8.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises. Les dispositions du Règlement N°99-02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliqués, ainsi que celles du Règlement CRC 2005-10 du 26 décembre 2005 qui l'actualise.

Les méthodes de consolidation actuellement appliquées sont celles de l'intégration globale et de la mise en équivalence telles que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société mère du Groupe et de toutes ses filiales détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Les états financiers des filiales peuvent être retraités si nécessaire afin de rendre leurs méthodes comptables compatibles avec celles du Groupe.

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation a clôturé au 31 décembre 2019.

8.2 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Les fonds de commerce issus des comptes sociaux sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés et sont également testés à la fin de chaque exercice afin de vérifier que la valeur recouvrable est au moins égale à la valeur nette comptable.

Au 31 décembre 2019 et après mise en œuvre des tests de dépréciation, la valeur recouvrable des actifs est supérieure à celle inscrite dans les comptes consolidés.

9 METHODES D'ÉVALUATION

9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Le groupe s'est conformé aux Règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et la dépréciation des actifs (choix de la méthode rétrospective).

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	Entre 1 et 3 ans	Linéaire
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Constructions	Agencements des constructions	Entre 3 et 12 ans	Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	Entre 3 et 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 1 et 10 ans	Linéaire

9.2 Les contrats de crédit-bail

Les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation économique des biens.

Seuls les contrats de crédit-bail respectant au moins les deux critères suivants seront retraités dans les comptes consolidés du groupe :

1. Valeur d'origine du bien financé supérieure ou égale à 50 K€,
2. Durée du contrat supérieure à 75 % de la durée de vie économique présumée du bien.

Au 31 décembre 2019, aucun contrat de crédit-bail sur le groupe ne respecte ces conditions.

9.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation par voie de provisions dans les comptes consolidés en raison « d'une couverture sociale » déjà collectée parmi les charges sociales de l'exercice versées par l'employeur.

9.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 25% et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 25 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Activation des déficits fiscaux (*)	Compensation IDA/IDP	Total
Actif d'impôt différé	18	841	-22	837

(*) Dont déficits du pôle BAIRE au 31 décembre 2019 = 337 K€ (soit en base 1 348 K€).

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique est la suivante :

Bases	Bases	Impôt théorique	Impôt net sur le résultat
Résultat consolidé avant impôt	1 036		
Résultat exceptionnel	-46		
Résultat taxable	990		
Dividendes Externes	427		
Autres	-43		
Total général	1 420	142	142

10 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 comprend les 18 sociétés suivantes :

	Société	Activité	N°Siren	Siège social	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS AMPLITUDE (Société mère)	Holding	443171558	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
2	SAS EST AUTOMOBILES	Concession Ford	443500574	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
3	SAS PREMIUM	Concession Volvo/Land rover	481318285	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
4	SAS PLANETE AUTO	Concession Ford	443437546	60 Boulevard Haussmann - 89000 AUXERRE	100%	100%	Intégration globale
5	SAS MONTCHAPET	Concession Ford	404409955	14 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
6	SARL ACS AUTO	Concession Kia/Mitsubishi	478283971	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
7	SARL ESPACE CARROSSERIE	Carrosserie	388221863	7 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
8	SARL AMPLITUDE AUTO	Concession Ford/Mazda/Kia	499998846	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
9	SARL SNG PA	Fournitures de matériel	518792684	76 Rue Jean Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE ST LUC	30%	30%	Mise en équivalence
10	SARL EASY AUTOS	Multimarques	813995677	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
11	SAS AMBIANCE AUTOMOBILES	Concession Opel	529056962	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
12	SAS BRIE ET CHAMPAGNE	Concession Opel	788339083	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
13	SAS SBA	Concession Kia	487994352	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
14	SAS BRIE POLE	Réparations, pièces détachées	387622368	Rue Benjamin Franklin - 77170 BRIE-COMTE-ROBERT	100%	100%	Intégration globale
15	SASU BRIE ET CHAMPAGNE EST	Concession Opel	847599735	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
16	SAS GROUPE AUTO 60 AUTOMOBILES	Concession Kia, Suzuki	802396796	75 Rue Claire Lacombe - 60740 ST MAXIMIN	100%	100%	Intégration globale
17	SERVICES	Concession Kia, Suzuki	503727737	11 Rue Marcel Cerdant - 95740 GARGES - LES - GONESSE	100%	100%	Intégration globale
18	AUTOMOBILES SERVICES	Concession Kia, Suzuki	412356644	108 A Rue Vaillant Couturier - 93130 NOISY LE SEC	100%	100%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Entrées des 3 sociétés du groupe BAIRE (rachat Titres) : GROUPE AUTOS 60, GARGES AUTOMOBILES SERVICES, NOISY AUTOMOBILES SERVICES,

Création de la société BRIE ET CHAMPAGNE EST (rachat des fonds de commerce Meaux Autos et Autoval)

TUP des sociétés VARENNES MOTOR et PIERRE BRUNET INVESTISSEMENT fin 2019.

c) Les variations de pourcentage d'intérêt

Aucun changement de % d'intérêt n'est intervenu sur l'exercice.

Les méthodes de consolidation appliquées sur 2019 sont identiques à l'exercice précédent.

11 POSTES DE L'ACTIF

11.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Ouverture	Entrées	Sorties	Variation de périmètre	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition (*)	3 713	489		1 076	-55	5 203
Concessions ,brevets, droits similaires	486	77	2	38		599
Terrains	144					144
Constructions	2 941	42				2 973
Installations techniques	2 241	211		170		2 611
Autres immobilisations corporelles	4 585	613		219		5 227
Avances et acomptes						
Titres de participation	6 294	701			55	7 049
Participation par mise en équivalence	57				-20	37
Créances rattachées à des participations	1 430	209				1 639
Autres titres immobilisés	12					12
Prêts	119	10				129
Autres immobilisations financières	578	50		62		690
Total immobilisations	18 887	1 913	213	489	35	21 110

Total Acquisitions de l'exercice 2 382
Dont Fournisseurs d'Immobilisations
Flux net d'Investissement 2 382

(*) Détail par entité des écarts d'acquisition

Société	Brut	Provision	Net
SAS AMBIANCE AUTOMOBILES	505		505
SAS EST AUTOMOBILES	511		511
SAS PLANETE AUTO	409		409
SAS MONTCHAPET AUTOMOBILES	934		934
SARL ESPACE CARROSSERIE	59		59
SS GROUPE BRUNET	1 226		1 226
SS GROUPE BAIRE	1 021		1 021
BRIE ET CHAMPAGNE EST	469		469
DIVERS GROUPE	69		69
Total	5 203		5 203

11.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition						
Concessions ,brevets, droits similaires	239	98	1	36		372
Terrains	83	9				92
Constructions	2 547	166	11			2 702
Installations techniques	1 794	188	8	141		2 115
Autres immobilisations corporelles	2 481	482	105	169		3 027
Titres de participations	1					1
Prêts	24					24
Total Immobilisations	7 169	943	125	346		8 333

11.3 Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés

Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition majorée des frais accessoires éventuels. Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, soit par un contrôle du groupe inférieur à 20 %, soit en raison d'une taille de société « peu significative ».

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers dans l'année de leur encaissement.

Une provision pour dépréciation pourra être comptabilisée en fonction de la valorisation %/financière de ces participations.

Liste des filiales non consolidées au 31 décembre 2019 :

SOCIETES	% contrôle	% d'intérêt	Valeur Titres	Capitaux	Dont résultat exercice	Chiffre d'affaires	Motif d'exclusion
SARL AMD AUTOMOBILES	100 %	100 %		1	3	-	Non significatif
SAS GATICAR	65,00%	65,00%		000	NC	NC	Non significatif au 31.12.19
SAS AUTOGRIF	6,30 %	6,30 %		ND	ND	ND	Détention < 20 %
SAS AMPLITUDE TRAVAIL TEMPORAIRE	19,00%	19,00%			206	3 306	Détention < 20 %
SC FONCIERE AMPLITUDE (*)	0.00 %	99.95%	6 278	148	550	-	Absence de contrôle
Total Titres de participation non consolidés			7 049	1			

(*) A noter que, la SC FONCIERE AMPLITUDE n'est pas consolidée car le groupe AMPLITUDE ne dispose pas des droits de vote dans cette société et dans les sous-filiales correspondantes. Ainsi, le groupe ne se trouve pas dans une position de contrôle.

11.4 Actifs circulants

a) Stocks et en-cours

Les stocks de véhicules sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». Pour les véhicules neufs d'occasion, la valorisation comprend le prix d'achat, les frais de transport et les frais de remise en état.

Les stocks de pièces détachées sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la côte professionnelle des véhicules d'occasion devient inférieure à leur coût d'acquisition.

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et le cas échéant une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Moins d'un an	Plus d'un an Et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients			
Créances fiscales et sociales	4 422		
Avoirs à recevoir fournisseurs (RFA, remises à recevoir), autres produits à recevoir	6 468		
Total Autres créances (*)	10 890		

12 POSTES DU PASSIF

12.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

12.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	ouverture	DAP	RAP	Variations de périmètre	Clôture
Stocks marchandises	521	746	575	54	746
Clients	149	162	60		251
Autres créances					
Total général	670	908	635	54	997

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	ouverture	Autres	Compte de résultat			Clôture
			DAP	RAP	Variations de périmètre	
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour Risques (*)	179		199	179	14	213
Provisions pour Charges						
Total général	179		199	179	14	213

(*) : Les provisions pour risques correspondent principalement à des garanties et risques associés aux clients.

c) Autres dettes

Le poste « Autres dettes » est composé principalement par :

- Divers créiteurs liés à l'exploitation : 1 061 K€
- Compte courant GATICAR : 1 650 K€
- « Contrat d'Huile, Contrat Gravage » Groupe : 861 K€

12.3 Emprunts et dettes financières

Tableau des emprunts du groupe

Rubriques	Montant brut	Dont Crédits renouvelables d'un exercice à l'autre	A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires	20 446	14 205	2 443	3 322	776
Total Dette financières consolidée	20 446	14 205	2 443	3 322	776

(Nota) : Les emprunts renouvelables financent « principalement » le BFR du groupe.

Les emprunts amortissables financent les investissements et travaux de mise aux normes constructeurs ainsi qu'une partie des opérations de croissances externes.

12.4 Engagements hors bilan

Nature de l'engagement en M€	N
Cautions Prêts	13.6 M€
Cautions constructeurs	4.1 M€
Gages sur stocks	3.9 M€
Buy back	18.7 M€

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

Exercices	Employés	Cadres	Total Effectif
31/12/2019	320	53	373
31/12/2018	258	45	303

La variation de l'effectif moyen + 60 ETP s'explique principalement via les opérations de croissances externes 2019.

14 HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges au titre du contrôle légal des comptes des sociétés consolidées s'élève à environ 90 K€.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, soit un total de 663 501 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2019 s'élève à + 1.23 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2019 s'élève également à + 1.23 €.

16 INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, VD, pièces, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

(Nota) : Dans un souci de confidentialité, la répartition par marque et par composition (VN, VO, VD, PD, services, autres) ne sera pas donnée au travers des comptes consolidés.

b) Charges et produits financiers

Eléments	N	
Dividendes sociétés non consolidées	427	64
Autres produits financiers	33	27
Intérêts sur Emprunts	-265	239
Intérêts sur Cycle d'exploitation courant	-326	295
Résultat financier	-131	-443

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel net au 31 décembre 2019 – 58 K€ ne comprend aucun élément particulier.